Trente-deuxième Année. — N° 49 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 18 FÉVRIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-E[illegible] 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Ce, place de la Bourse, 8, et rue N[illegible]e, Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 17 FÉVRIER 1887

LE BAGNE DE PORQUEROLLES

Les débats de la révoltante affaire de Porquerolles sont terminés : la lumière est faite et l'opinion publique devançant le tribunal a jugé sans appel.

Malgré les terribles préoccupations de la politique extérieure, l'attention n'a pu être détournée de cette hideuse mégère, qui torturait les enfants confiés à sa garde par l'Assistance publique de Paris.

Il y a de la honte pour bien des gens dans ce scandaleux procès : les responsabilités sont écrasantes, et *nul ne saurait y échapper*, pas plus la de Roussen que M. Quentin, le directeur de l'Assistance publique.

Entre la mégère qui éreintait de travail, sans les nourrir et en leur faisant subir des tortures sauvages, les malheureux gamins ramassés dans les ruisseaux de la capitale, et ce fonctionnaire imbécile ou coupable qui lui livra, sans enquête et le cœur léger, ce troupeau d'esclaves de douze ans, la conscience publique a vu une complicité flagrante.

Désormais, le couple de Roussen et M. Quentin sont inséparables : les pauvres victimes du cachot et de la crapaudine de Porquerolles ont rivé autour de leurs cous une chaîne que rien ne saurait rompre.

Il y a du reste, entre le sieur de Roussen qui fut administrateur de la *Petite République française*, et le sieur Quentin, ancien secrétaire de Delescluze, directeur de l'Assistance, puis enfin, receveur principal des finances à Paris, une parenté de génie évidente.

De Roussen, l'éditeur responsable de la communauté Roussen-Ninous et Cie, et son ami Quentin ont germé et poussé avec la même hâte et la même outrecuidance sur le vaste terreau opportuniste.

Entré sans un sou vaillant, avec de modestes appointements, à la *Petite République française*, en neuf ans, de Roussen trouva le moyen de se retirer avec des économies qui s'élevaient à près d'un million.

Sous des dehors de Prud'homme austère, cet homme cachait une rapacité de forban : tout lui fut bon qui rapportait un écu. Avec de pareils instincts et des amitiés complaisantes, on fait fortune si par hasard on n'échoue sur les bancs de la police correctionnelle.

Le million gagné, Roussen quitta la *Petite République française* : la politique lui ayant été assez productive, il se fit agriculteur.

Il acquit à beaux deniers comptants une partie de l'île de Porquerolles, et là, sous le beau ciel de la Méditerranée, au milieu d'une *nature enchanteresse*, il songea au moyen de doubler son capital en cultivant des asperges et des petits pois.

C'est à ce moment que la femme entre en scène.

Il avait ramené de Paris une compagne des mauvais jours, la dame Ninous, dont il fit son épouse par-devant M. le maire et son associée dans l'exploitation du domaine de Porquerolles.

Le bas-bleu qui écrivait des romans à deux sous la ligne, lâcha sans hésiter la plume, et tous deux d'imaginer un plan d'exploitation qu'avec l'aide de M. Quentin ils menèrent à bonne fin.

Voici le moyen ingénieux que trouva le couple de Roussen pour se procurer du travail à peu de frais.

L'ami Quentin disposait d'une quantité considérable de polissons moralement abandonnés, que l'Assistance publique prend à sa charge.

Il ne s'agissait que d'obtenir de lui un lot de ces garnements de douze à dix-huit ans, moyennant la nourriture et l'habillement, et le tour était joué.

M. Quentin n'avait, paraît-il, rien à refuser à son ami de Roussen : tout un convoi d'enfants parti pour Porquerolles.

Vous savez le reste : surmenés, affamés, traités avec la dernière cruauté, ces enfants se révoltèrent : la justice fut enfin obligée d'intervenir.

On a pu croire à une légende inventée à plaisir, lorsque la presse fit connaître les premiers détails de cette fantastique affaire.

Tout cela paraissait si monstrueux, si profondément révoltant, que l'on s'attendait à voir les débats, sinon démentir, du moins singulièrement atténuer les faits révélés.

Eh bien ! Tout est vrai, rigoureusement vrai ; les témoignages se sont succédé, écrasants, malgré la terreur qu'inspire encore à ces pauvres petits êtres la perspective de retomber entre des mains qui ne se refuseront peut-être pas à exécuter les vengeances de l'ogresse de Porquerolles.

C'était un véritable enfer que cette île verdoyante, enserrée par les flots calmes de la riante Méditerranée — un enfer où de petits misérables, exténués de travail, recevaient plus de coups de bâton que de morceaux de pain.

Le garde-chiourme en chef de ce bagne d'enfants, l'ordonnateur des tortures, c'était une femme ! De Roussen s'occupait de la partie commerciale de l'entreprise, il avait délégué sa digne moitié à la surveillance des travaux.

C'est elle qui laissait dans un cachot, pendant trente-deux heures sans manger, un gamin révolté : elle encore qui fesait appliquer la crapaudine sous ses yeux.

Intraitables ces enfants ! qui donc oserait le croire ? Nous avons sous les yeux vingt exemples de pénitenciers dirigés par des religieux.

Avec l'idée de Dieu et de la justice divine on y accomplit des merveilles de moralisation ; l'éducation chrétienne réforme plus de caractères vicieux que les barres de justice où la camisole de force employées par la directrice du pénitencier laïque de Porquerolles, protégée de M. Quentin, grand laïcisateur des hôpitaux de Paris.

Elle prêchait peut-être les vertus civiques à ses victimes, entre deux séances de crapaudine, et leur inculquait l'amour de la libre-pensée à coups d'étrivières.

Quel dommage que tout cela ait si mal fini ! Pierre Ninous eût reçu les palmes académiques pour avoir moralisé de jeunes bandits, et son mari eût pu briguer le ruban vert du Mérite agricole pour ses cultures modèles.

Mais s'il faut répartir les responsabilités; le plus coupable n'est-il pas le sieur Quentin, directeur de l'Assistance publique qui a abusé du droit que le gouvernement lui donnait sur des enfants déshérités, pour se faire le pourvoyeur de ces trafiquants de chair humaine?

W.

LA SITUATION EN CORSE

On sait qu'un journaliste Corse, M. Leandri, vient de se jeter dans les impénétrables maquis de l'île avec quatre cents compagnons révoltés comme lui contre la tyrannie de l'administration opportuniste.

Le journal le *Pays*, dans un article intitulé : *l'Irlande française*, blâme la décision de M. Léandri, mais il en dégage la moralité :

» Pendant deux années, M. Leandri s'est fait le porte-parole des Corses opprimés, ruinés, traités en vaincus par ceux qui ne pardonnent pas à l'île impériale d'avoir donné le jour à Napoléon le Grand.

» Ses protestations indignées venaient mourir sur le rivage et ne franchissaient pas la Méditerranée.

» Pour les Corses qui n'acceptaient pas une part de complicité dans l'abominable tyrannie que les fonctionnaires opportunistes imposaient à leur pays, il n'y avait plus de droit, plus de liberté, plus de justice.

» On disposait de leurs biens, par une cynique application de la loi sur les expropriations, de leurs personnes, par des sentences qu'un tribunal composé *contrairement à toute équité* se laissait dicter sans prendre le soin de les peser ou seulement de les examiner.

» Celui-ci, n'ayant pas su plaire au préfet, était assommé, puis condamné, et mourait de ses blessures *aggravées par la prison*.

» Cet autre se refusait à courber la tête devant le maître tout-puissant : on l'enferme dans un asile d'aliénés, et sans la courageuse résistance d'un médecin — qui expiera, lui aussi, cette révolte de sa conscience — on l'eut jeté puis *oublié* dans quelque cabanon.

» M. Leandri, ayant eu le tort de suspecter la probité d'un magistrat, est poursuivi pour diffamation et jugé *par celui-là même qu'il avait outragé*.

» Chaque canton, chaque commune, nous pourrions dire chaque famille, pourrait citer des faits de cette nature, et quand la Corse, voulant faire entendre à la France entière ses cris de détresse et d'indignation, chargea des députés bonapartistes de porter à la tribune ses justes plaintes, on cassa leurs mandats, on les renvoya devant leurs électeurs découragés... il fallait à tout prix que la victime demeurât muette.

» M. Leandri s'est lassé; il veut que la voix de ses amis ne soit plus étouffée, il a tiré un coup de pistolet en l'air, *pour qu'on se retourne et qu'on*fin l'on se dise : « Que se passe-t-il donc là-bas? »

» Le moyen qu'il a choisi n'est pas le meilleur, et peut-être dans l'avenir se servira-t-on de son nom pour justifier les nouvelles persécutions, mais, nous le répétons, il était las de souffrir, et il n'a pu se résigner à vivre au sein d'une société qui lui refusait, à lui Français, la protection que l'on accorde aux étrangers eux-mêmes.

LA MORT D'UN BRAVE

Si quelque chose peut consoler des lâchetés et des turpitudes qui se succèdent, de la barbarie de certaines mères, par exemple, qui martyrisent leurs enfants jusqu'à ce qu'elles les tuent, espérant échapper au soupçon, grâce à la continuité même de la souffrance; des étranges révélations qui viennent l'une après l'autre, étonner l'auditoire du tribunal de Toulon, et les lecteurs de l'affaire de Porquerolles; si quelque chose peut nous faire oublier momentanément toutes ces ignominies, ce sont bien ces dévouements fréquents dont on ne fera jamais assez l'éloge, cet esprit de sacrifice et d'abnégation, ce grand amour du devoir avec lequel des hommes d'élite ne transigent jamais.

C'est un plaisir de les signaler au passage et de dresser avec quelques commentaires élogieux le bilan du dévouement personnel. Cela ne manque pas chez nous, Dieu merci ! Mais comme on se garde de faire autant de tapage autour du bien qu'on en fait autour du mal, celui-ci semble l'emporter sur celui-là, d'une façon disproportionnée. Il y a trop de publicité pour les gredins, il n'y en a pas assez pour les héros, pour ceux que l'on a si justement appelés les victimes du devoir.

Il ne se passe pour ainsi dire pas au jour sans que *de braves gens* exposent leur vie, sans hésitation comme sans crainte, pour arracher au péril quelqu'un de leurs semblables. Ils ne le feraient point qu'on ne leur en voudrait pas, car on ne peut forcer personne au courage et à l'héroïsme. Les marins qui forment les équipages des bateaux de sauvetage ne sont point enrôlés par contrainte. On les appelle, ils se présentent; et il s'en présente toujours plus qu'il n'en faut.

Quand l'heure du péril sonne, ils sont tous là, et ceux qui restent à terre ne sont pas les plus heureux. Je ne sais rien au monde de plus beau que cela, de plus réellement admirable. L'humanité que la politique et la guerre rendent sauvage, se montre là, tout entière, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus généreux. Les dernières et terribles tempêtes qui ont fait, sur nos côtes de l'Océan et de la Manche, tant de ruines et d'irréparables deuils, ont aussi mis en relief, bien des fois, de plus cette ardeur de gens habitués à jouer avec la mort, c'est vrai, mais qui, à cause de cela même, savent mieux que quiconque toute la gravité du danger.

Eh bien, des hommes de ce cœur-là se trouvent partout, lorsque le moment l'exige. L'industrie, comme la mer, a ses martyrs et ses héros. L'invasion de la machine a multiplié partout les chances de mort, et l'on pourrait dire, dans ce cas, que le progrès est une source d'irréparables accidents. On passe là-dessus ; l'intérêt général y gagne, et rien ne prévaut contre cela ; le monde, à aucun prix, ne saurait revenir en arrière, et ce n'est point parce que les chemins de fer font des victimes qu'on réclamera contre eux. Ce que l'on pourrait réclamer, par exemple, c'est plus de surveillance, une attention plus soutenue aux moindres choses, l'abstention stricte de la moindre négligence, qui peut entraîner des conséquences considérables.

Le personnel des chemins de fer, très dévoué, quoique souvent très surmené, pourrait provoquer les accidents les plus terribles, s'il n'était sans cesse en éveil. Le public ne sait pas assez toutes les responsabilités de ces hommes qui ne gagnent pas grand'chose et qui sont toujours sur les dents, pour assurer sa sécurité, ce qui ne l'empêche pas de mener grand bruit lorsque, pour une minute d'inattention ou d'oubli, un chef de gare encourt la terrible responsabilité d'un désastre.

Il ne doit pas se tromper ! c'est la consigne et c'est la justice même. Il sait les obligations de sa fonctions ; c'est une sorte de capitaine de navire, qui demeure responsable, même pendant que le second commande, et qui encourt tous les reproches et toutes les récriminations. Si les accidents sont rares sur les voies ferrées en France, c'est aux chefs de gare qu'il faut en savoir gré, surtout quand ils sont tenus à la surveillance de voies uniques, comme il y en a trop encore dans notre pays. Et encore ceci ne concerne que les voyageurs et ne touche point aux manœuvres, à la sollicitude de tout instant dont est animé un chef soucieux de son devoir, lorsqu'il sent toute l'étendue de sa responsabilité. Dans la campagne, principalement, il faut lutter contre l'insouciance des habitants pour le danger ; lorsqu'ils y ont échappé une première fois, ils le bravent avec une audace inouïe, et il est parfois nécessaire de lutter contre eux pour leur salut. Ajoutez à cela les surprises du brouillard qui trompe sur les objets, sur leur vitesse et sur leur distance, aussi bien sur terre que sur mer.

C'est dans une de ces dernières circonstances que le chef de la gare de Mauduel près Nîmes, vient de trouver la mort. Cet homme est tout simplement un héros, et il n'est que juste de rendre à sa mémoire l'hommage public qu'elle mérite. Il y a quelques jours, sortant de son bureau, vers les six heures du matin, il aperçut, engagée sur les voies, une charette où se trouvaient deux femmes, et qui avait pénétré par un passage à niveau distant de la gare de 20 mètres environ. Le peu de jour qu'il faisait, encore atténué par le brouillard empêchait les deux femmes de voir une machine qui s'avançait à toute vapeur ; du premier coup d'œil, le chef de gare se rendit compte du danger imminent. Il s'élance, arrive, pousse la charette, de tout ce qu'il a de forces, triplées par la certitude du péril, *met hors de danger les deux femmes*, tout cela dans l'espace d'un instant, mais il n'a plus le temps de se garer lui-même, et la machine dont le mécanicien n'avait rien vu, passe sur son corps et le broie.

Voilà l'acte de courage accompli par ce modeste employé, et d'autant plus digne d'admiration qu'il était père de famille et que sa mort laisse sans ressources, à moins que la Compagnie n'acquitte une dette d'honneur en les mettant à l'abri du besoin, une veuve et six enfants, dont l'aîné à quinze ans à peine et le dernier un an. Je me suis plu à faire ressortir cet acte d'héroïsme, *connu par un simple fait-divers, pour montrer ce* qu'il y a d'honneur et de véritable courage chez ces hommes, dans une situation très modeste, sinon précaire, qui ne songent même pas, lorsque l'humanité commande, à leurs obligations de famille, et qui se jettent au-devant du danger avec la même ardeur que les marins sauveteurs se jettent dans la tempête pour disputer à la mort des hommes qu'ils ne connaissent pas.

Voilà pourtant ce qu'a fait le chef de gare de Mauduel; et celles qu'il a arrachées à la mort ne savent peut-être pas même le danger auquel elles ont échappé grâce à lui, qui mourait, dans un éclair, pendant qu'elles poursuivaient leur route. S'il est nécessaire, est-ce qu'il n'y a pas là occasion d'intervenir pour la Caisse des victimes du devoir ?

JEAN DE NIVELLE.

LE CITOYEN TARTUFFE

Tartuffe n'est pas mort, il a fait parler de lui l'autre jour à la Chambre; mais Turtuffe n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Tartuffe ne porte plus le petit manteau, les bas noirs et les souliers à boucles; il s'habille à la mode, fleurit sa boutonnière d'un ruban rouge, cache sa cagoule sous un langage sévère et modifie comme son habit; l'amour de Dieu n'éclate plus dans ses discours; c'est l'amour de la République qui l'a remplacé et, en fait de discipline, notre homme ne connaît plus que la discipline électorale.

Tartuffe, depuis Louis XIV, a changé maintes fois d'opinion, s'il est reste hypocrite. Lorsque le grand Roi eut pris ses quartiers d'hiver dans la dévotion, la ferveur religieuse était à la mode; et le galfard, qui au demeurant ne croyait ni à Dieu ni à diable, s'est signé dévotement, et, comme dit le poète :

.... Il allait aux églises.
Mais pour cligner de l'œil avec les Cédalises.

Avec le régent, la scène change, le philosophisme prend le haut du pavé et Tartuffe emboîte le pas aux encyclopédistes. Rousseau n'eut pas de plus fidèle admirateur, et, pour écraser l'infâme, il ne ménagea ni un coup de poing ni un coup de pied, souvent celui de l'âne. Amant de la nature, philanthrope éclairé, il pensait, avec Voltaire, que l'instruction n'est pas bonne pour le peuple et qu'il faudrait pendre ces coquins d'ignorantins qui apprenaient à lire à un tas de manants et gens de rien.

La Révolution trouva notre homme bien préparé : il devint, du jour au lendemain, un défenseur convaincu ou soi-disant tel des droits de la nation; on le vit trinquer avec des gardes françaises le soir de la prise de la Bastille, et, quoiqu'il n'aimât pas le sang répandu, il applaudit à l'assassinat de Flêchelle.

Pendant les années qui suivirent, il vécut, dénonçant quelques suspects pour s'entretenir la main, péroraut dans les sections, tonnant contre Pitt et Cobourg, admirant l'incorruptible Robespierre avant sa chute et le couvrant de ses huées après le coup de pistolet qui délivra la France.

Mais le Directoire fut le beau temps du bonhomme; il était là dans son élément; pas de religion gênante, beaucoup de fêtes païennes, un laisser-aller de bon augure et une facilité de mœurs qu'il ne dédaignait pas.

Napoléon vint interrompre les divertissements et Tartuffe, pour un temps, rentra dans l'ombre; tout au plus put-il, en s'attachant à un fourrisseur des armées, grignoter quelques parcelles du budget. Il vit avec plaisir la chute de l'Empire et avec peine la Restauration. Mais le sabre n'était plus là et l'incorrigible hypocrite, tout en affectant des dehors doucereux, mina sourdement le pouvoir. Avec prudence, il se fit affilier à une secte de carbonari, il subit les épreuves, jura sur un poignard haine aux tyrans; et, aux trois glorieuses, il arriva trop tard pour prendre part à la lutte, assez mais tôt pour prendre part au triomphe.

Sous Louis-Philippe, il se jeta dans l'opposition dynastique, mangea la salade de la réforme et applaudit à la Révolution de février. Les clubs le retrouvèrent; il prêcha la fraternité des peuple, tonna contre le pape et sourit à la malheureuse Pologne.

On le crut mort avec le coup d'Etat; mais il n'en était rien; il était retombé sur ses pieds et sut faire flèche de tout bois. Chantant des *Te Deum* au début du règne, il calma bientôt son ardeur et s'éleva contre l'envahissement du clergé; il lâcha l'Empire à temps, et, au 4 septembre, il aborda sur les rives fortunées du *gouvernement de la* Défense nationale. Il fut préfet ou sous-préfet, prêchant la guerre à outrance, haranguant les mobiles qui partaient et, quant à lui, ne partant pas.

La Commune le tenta et on m'assure qu'il prit part à la fameuse manifestation des francs-maçons, portant une bannière bleue et une écharpe noire en sautoir où, avec trois têtes de mort, brillaient en lettres d'argent ces mots : *Vaincre tout le monde*.

Quoi qu'il en soit, il tira son épingle du jeu et, pour l'heure, bien rentré, bien loti, il tonne contre les perturbateurs de l'ordre social. Son influence augmente chaque jour; il est député opportuniste, il sera ministre.

Le secret de son triomphe est simple : il est parti en guerre contre les curés, processionnards, jésuites, bedeaux, et autres grands et petits ensoutanés ; il s'est fait ainsi une reputation facile. C'est surtout contre l'immoralité du clergé et de ses dignes acolytes, qu'il faut l'entendre parler. Lui, c'est un saint laïque, familier avec toutes les vertus, surtout les vertus faciles. Il redresse les torts une fois tous les quinze jours, à la tribune, entre cinq et six heures de relevée ; alors il est de fer ; mais le reste du temps, il n'est même pas de bois, comme chacun sait. C'est un citoyen sensible qui ne peut supporter le vice... chez les autres ; il est pour le progrès, le perfectionnement par la science, mais n'a pas de préjuges qui sont les restes d'un autre âge.

Tartuffe sourut quand il entend les journaux républicains l'accuser de cléricalisme. Lui clérical, grand Dieu ! Mais qu'est-ce que cela pourrait rapporter aujourd'hui ! La République prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être siens ; c'est de ce côté qu'il doit opérer et il opère. A lui les petits profits, les grasses sinecures, les faveurs du pouvoir; il s'est installé dans les fauteuils de l'administration ; la maison est à lui; et, *comme nous* ne vivons pas sous un prince ennemi de la France, il trouve la place bonne et la garde. Tartuffe est toujours l'ami du gouvernement.

Que le conseil municipal de Paris fasse représenter tant qu'il le voudra *Tartuffe*, ce type de l'hypocrisie sociale et politique, beaucoup plus que de l'hypocrisie religieuse, nous n'y voyons pas grand mal. Tartuffe, c'est dans la salle, ce n'est pas sur la scène qu'il se tient, et peut-être quelque auteur de génie, lui arrachant son faux nez et sa fausse barbe, retrouvera, sous le démocrate défenseur des droits du peuple, l'hypocrite egoïste toujours le même, exploitant ses concitoyens non pour la gloire de Dieu ou de la patrie, mais pour son avantage personnel et pour satisfaire ses passions.

Henri LANGLAIS.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 16 février.

La question des céréales

Il s'en est fallu, hier, de l'épaisseur d'un cheveu, que le débat sur la surtaxe des céréales ne fût encore une fois renvoyé aux calendes. Si M. Dauphin avait saisi *officiellement*, au lieu de le lui communiquer *officiellement*, la commission du budget de son projet de loi sur les sucres, la commission, dont la majorité est hostile au relèvement des droits sur les blés étrangers, se prononçait immédiatement sur le projet du ministère des finances en prétextant de l'urgence qu'il y avait à fournir au Trésor un supplément de ressources pour équilibrer le budget de 1887, le rapport était fait immédiatement et la discussion s'ouvrait aussitôt.

Le tour était joué et le projet sur les céréales renvoyé après les fêtes du carnaval et l'ordre du jour aidant, peut être après les vacances de Pâques.

Malheureusement pour les auteurs ce cette petite conspiration, la commission du budget n'a pu délibérer, n'étant pas saisi officiellement du projet sur les sucres, et c'est ainsi que la question des céréales viendra décidément demain en tête de l'ordre du jour de la Chambre.

Du reste, rien n'est négligé par les libres-échangistes pour créer, autour de la question, une agitation capable de faire reculer les indécis et de peser sur les plus convaincus pour les rallier à un amendement réduisant la surtaxe à 4 francs au lieu de 5, dans le cas où la majorité paraîtrait acquise au principe de l'élévation de droit.

En effet, de nouvelles délégations libre-échangistes sont encore arrivées, hier soir et ce matin, à Paris. L'on annonce pour demain et sous la présidence de M. A. de la Forge, un grand meeting de protestation contre l'élévation de la surtaxe. Et les journaux radicaux s'escriment de leur mieux pour persuader au public que, sous prétexte de protéger l'agriculture qui n'en a pas besoin, on veut affamer le peuple ; enfin on s'attend à une manifestation du conseil municipal contre la surélévation des droit d'entrée.

Rarement, comme je vous le mandais hier, on a vu pareille campagne poursuivie avec tant d'ardeur et de mensonges, afin d'en imposer à l'opinion. Et pendant ce temps, les pétitions en faveur de la surtaxe de 5 francs, pétitions couvertes de millions de signatures et déposées depuis longtemps sur le bureau de la Chambre, ne sont même pas encore rapportées. Aussi s'étonne-t-on, avec raison, dans les centres agricoles, de ce qu'on appelle la négligence de la commission des douanes et notamment de l'espèce de nonchalance apportée en cette affaire par M. Méline, le principal champion du relèvement des droits.

Pour que rien ne manque à la solennité du débat, et aussi afin que les orateurs libres-échangistes puissent avoir le champ libre pour un nouvel exposé de leurs doctrines, l'extrême gauche a chargé M. Camille Pelletan de réclamer une discussion générale, qui, selon toute apparence, attendu le nombre des orateurs inscrits, tiendrait au moins deux ou trois séances, ce qui ne permettrait pas au vote final d'intervenir avant le courant de la semaine prochaine, le 26 ou le 27 février, par exemple.

M. Floquet s'oppose à cette discussion qui lui paraît inutile, puisqu'il y a été procédé l'année dernière, lors d'un premier débat, après lequel furent rejetées les conclusions de la commission tendant à l'application d'un droit variable fixé d'après l'état des marchés.

M. Floquet a certainement raison en fait comme en droit, d'après le règlement de la Chambre, mais ce n'est pas un motif pour que la majorité ne lui donne pas tort.

Au surplus, vos lecteurs ont déjà deviné que la question soulevée par M. Camille Pelletan, doit donner lieu quand même, à la discussion générale que voudrait éviter le président de la Chambre.

Discours du nouveau président de l'Union des gauches

Au Palais-Bourbon, les couloirs sont très animés, bien qu'il n'y ait pas séance, ce qui s'explique par la réunion de douze commissions et par la convocation de l'Union des gauches pour entendre le discours de M. Raynal, son nouveau président, en prenant possession du fauteuil.

Ce discours, très étendu, insiste surtout sur la nécessité de la concentration non pas en imposant le programme d'un groupe plutôt que celui d'un autre, mais en s'inspirant des grandes lignes de la politique républicaine. En outre, toutes les rengaines connues depuis la volonte exprimée ou nom du groupe de soutenir le ministère actuel jusqu'à l'affirmation des dispositions de l'union des gauches en faveur de la paix européenne.

Les sucres

M. Dauphin n'ayant pas encore saisi officiellement de son projet sur les sucres, la commission du budget, celle-ci n'en a pu délibérer. Elle ne s'est, du reste, pas réunie aujourd'hui.

L'élection législative du Pas-de-Calais. M. Ribot.

On dit dans les couloirs, que M. Ribot refuse de se porter dans le Pas-de-Calais s'il n'est pas le seul candidat des gauches pour succéder à M. Achille Adam. Des démarches dans ce sens vont donc être faite auprès de MM. Camescasse, Graux et Dulaméel et des autres candidats républicains possibles, afin qu'ils renoncent à se présenter et qu'ils engagent leurs amis à voter pour l'ancien député de Calais. Mais le résultat de ces démarches paraît douteux.

La presse allemande. — Le manifeste impérial allemand

Il n'y a rien de réellement nouveau aujourd'hui dans les appréhensions relatives à un conflit avec l'Allemagne, car si les dénonciations calomnieuses des reptiles continuent, elles durent depuis si longtemps, elles semblent tellement passées à l'état chronique, qu'elles ne produisent plus ici aucun effet. Il me faut cependant noter que ces dénonciations calomnieuses redoublent de vivacité à mesure que nous nous rapprochons de la date des scrutins pour la nomination du nouveau Reichstag.

Contraste étrange ! tandis que tout est à l'agitation dans le monde officiel allemand le calme le plus

BOURSE DE PARIS

du jeudi 17 février

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours preced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clot.
	Fonds d'Etat			
77 37	3 0/0	77 42	77 52	78 12
84 65	5 0/0 amortissable	81 42	81 35	81 75
106 80	4 1/2 1883	106 75	106 85	107 10
92 11	3 0/0 Portugais	91 15/16	..	92 1/2
93 70	Italien 5 0/0	93 65	91 55	94 55
61 11/16	Extérieure 4 0/0	61 7/16	61 1/2	61 15/16
75 5/16	Hongrois 4 0/0	75 15/16	..	76 1/2
360 ..	Egypte 6 0/0	358 75	359 25	360 ..
13 30	Turc 1 0/0	13 10	13 10	13 26
561 2	Obligations du Trésor.	...	...	565 ..
96 1/3	Russe 1870 5 0/0	...	...	97 ..
317 50	Bons de liquidation 5 0/0	...	...	318 ..
	Sociétés de Crédit			
4080 ..	Banque de France	4080 ..	4080 ..	4120 ..
445 ..	Banque d'Escompte	445 ..	..	438 ..
672 50	B. Paris et d. Pays-Bas	675 ..	675 ..	685 ..
369 ..	Banque Parisienne	...	...	375 ..
1305 ..	Crédit Foncier	1305 ..	1305 ..	1312 50
... ..	Crédit Mobilier	... ..	302 32	... ..
535 ..	Crédit Lyonnais	535 ..	535 ..	538 75
475	Société générale	... ..	453 75	457 50
453 75	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	... ..	460 ..	460 ..
485 ..	Banque Ottomane	481 25	482 50	485 75
.. ..	Cred. Mobilier Espagn.	.. ..	105 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1510 ..	Nord ..... act.	1525 ..	1525 ..	1535 ..
1220 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1220 ..	1220 ..	1227 50
775 ..	Est »	... ..	778 ..	770 ..
885 ..	Ouest »	... ..	890 ..	885 ..
1297 50	Orléans »	... ..	1300 ..	1305 ..
... ..	Midi »	... ..	... ..	.. ..
	Chem. de f. Etrang.			
472 50	Autrichiens	471 25	471 ..	475 ..
188 75	Lombards	188 75	190 75	191 25
300 ..	Saragosse	300 ..	300 ..	306 25
	Sociétés diverses			
1945	Suez	1945 ..	1950 ..	1956 25
1522 50	Gaz Parisien	1530 ..	... ..	1532 50
642 50	Voitures	... ..	... ..	640 ..
1090 ..	Omnibus	... ..	... ..	1085 ..
264 75	Rio-Tinto	262 50	264 ..	264 ..
395	Panama	395 ..	.. ..	397 50
	Obligat. Foncières			
514 ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... ..	515 ..
101 ..	» 1/0 4 0/0	... ..	... ..	101 ..
570 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	575 ..
512 ..	» 4 0/0 1852	... ..	... ..	512 ..
475 ..	» commun. 3 0/0	... ..	... ..	472 50
370 ..	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	370 ..
475 ..	» com. 1879 3 0/0	... ..	... ..	474 ..
470 ..	» 1879 3 0/0	... ..	... ..	474 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
388 ..	Nord	... ..	390 ..	391 ..
382 75	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	385 ..	383 ..
374 ..	Est 3 0/0	... ..	377 ..	378 ..
281	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	284 ..
382 50	Orléans	... ..	382 50	384 25
340 ..	Midi 3 0/0	... ..	... ..	352 50
... ..	Nord-Sud	... ..	... ..	... ..
625 ..	Bône-Guelma	... ..	... ..	625 ..
	Obligat. des Villes			
520 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	510 ..
515 50	— 1865	... ..	... ..	517 ..
405 50	— 1869	... ..	... ..	402 ..
391 ..	— 1871	... ..	... ..	395 75
515 ..	— 1875	... ..	... ..	... ..
511 ..	— 1876	... ..	... ..	514 ..
388 ..	Marseille	... ..	... ..	388 ..
103 ..	Bordeaux	... ..	... ..	102 ..
97 ..	Lyon	... ..	... ..	98 50
107 ..	Lille	... ..	... ..	107 75
... ..	Roubaix-Tourcoing	... ..	... ..	46 50
	Obligations div.			
285 ..	Départem. de la Seine.	... ..	... ..	285 ..
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez	... ..	... ..	... ..
465 ..	Ob. fonc. Russie (5, 59)	... ..	... ..	... ..

BOURSE DE LILLE

du jeudi 17 février

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	106 50	106 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr	... ..	107 50
Lille 1868, remboursable à 500 fr	... ..	509 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr	... ..	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	410 ..
Armentières	... ..	482 50
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... ..	47 ..
Tourcoing 1878	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	... ..	112 50
Département du Nord	... ..	101 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce	... ..	600 ..
— » » act. nouv.)	... ..	550 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley C^e)	... ..	505 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	150 .	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	250 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	... .	450 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	1040 ..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... ..	1780 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 ..
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	540 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (m. Grassin), 500, t. p.	... ..	170 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., t.)	... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Ce)	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	... ..	420 ..
Socan. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	... ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	... ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3200 ..
Denain et Anzin	... ..	202 50
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	430 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 17 Février 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
77 80 .t.	3